



Mairie de NONARDS

Laroche. 19120, Nonards Télph: 05 55 91 50 08 Fax : 05 55 91 14 79 nonards@mairie19.fr www.mairie-de-nonards.fr

Secrétariat

Mme Martine FEIX Lundi, Mardi et Jeudi 9h -12h & 14h –17h , Mercredi 9h-12 h Vendredi 9h-12h & 16h-19h

Bureau de Poste

Afin de préserver votre bureau de poste, privilégiez-le... en l'utilisant! Du Lundi au Vendredi 10h40 h à 12h et 13h à 14h30 Le Samedi de 11h à 12h

Bibliothèque

Les 1er et 3ème mercredis de chaque mois De 14h à 16h

Déchèterie cantonale 05 55 91 23 80

Lundi et Vendredi de 14 à 18h, Mercredi et Jeudi de 9 à 12h, Samedi de 9h à 12 h et de 14 à 18h

L'accès au terrain de tennis est gratuit et libre.

Rédaction

Les articles rédigés dans ce bulletin sont le fruit d'une réflexion collective des élus et des services.

Le bulletin est consultable et téléchargeable en ligne sur le site de la commune sous les onglets : « accueil mairie » et « publications » .

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

SOMMAIRE

SIRTOM. Cimetière	р3
Budget	p 4
Communauté de Communes	p 5
Délibérations du CM	p 6
Bilan des travaux SPANC	p 7
Sortie du territoire des mineurs, Tour du Limousin	p 8
Journée défense citoyenneté	p 9
Adressage	p 10
Adressage, Nouvelles voies	p 11
État civil	p 12
Repas des aînés Salle polyvalente	p 13
École	p 14
Bibliothèque	p 15
Comice agricole	p 16,17
Exposition Les Poilus de Nonards	p 18
Les Amis de la Chapelle St Roch	p 19
Ma Petite Académie en Campagne, Chasse	p 20
Lou Païs Nonardais, Nonards Activité Détente (gym)	p 21
Entente Sportive Nonardaise	p 22
Lou Truffadour	p 23

ÉDITORIAL

L'année 2019 a été ponctuée d'évènements festifs et culturels organisés sur notre commune:

Le 15 et 16 juin, l'exposition « LES POILUS DE NONARDS » organisée par une poignée de passionnés d'histoire locale voire familiale,

Le 20 juillet, LE COMICE AGRICOLE DU PAYS DE BEAULIEU a connu une belle réussite grâce encore une fois au dynamisme de nos associations et à la générosité de tous les bénévoles.

Le 23 août , le passage du TOUR DU LIMOUSIN bien encadré par un groupe de nonardais volontaires.

Tous ces évènements sont relatés dans ce bulletin agrémentés de quelques photos.

Le monde associatif se maintient bien malgré la baisse des subventions, et, les bonnes volontés savent se fédérer autour d'activités et de projets donnant de la vie à nos territoires.

La mandature 2014-2019 se termine; la période électorale m'interdit tout commentaire ou bilan mais, je tiens à dire à tous que j 'ai exercé mon rôle de premier magistrat avec conviction et dans l'intérêt commun.

Je souhaite tous mes vœux de réussite à la nouvelle équipe qui prendra les rênes dans quelques semaines.

BONNE ANNÉE 2020



Des nouvelles de nos poubelles

La collecte des ordures ménagères en 2018 a légèrement augmenté en 2018 sur notre secteur (+1,54%). Malgré tout, le coût global de la collecte des déchets a sensiblement diminué. D'après les chiffres fournis par le SIRTOM, le coût par habitant est passé de 93 euros en 2009 à 83 euros en 2019. Cette évolution permet de mettre en avant les consignes de tri qui ont contribué à une diminution des coût de traitement.

Beaucoup de nos concitoyens auront aussi remarqué les travaux commencés au lieudit des Cavaleries. Il s'agit de la réalisation d'une base logistique avec création d'un quai de transfert et d'un garage qui devra permettre au SIRTOM de laisser du matériel dans notre secteur, sans avoir besoin d'effectuer des allers retours avec le siège de Brive. Le permis de construire a été déposé par le Sirtom (qui collecte les déchets) et le Syttom (qui traite les déchets).

La grande nouveauté sera l'arrivée prochaine dans nos foyers d'un bac individuel de couleur jaune pour les déchets recyclables.

Nouvelle promesse remise aux calendes grecques? A priori, non. Le président du SIRTOM s'est engagé à ce que le secteur du midi corrézien soit équipé d'ici la fin de la mandature c'est à dire avant le printemps 2020. Il reste donc peu de temps mais cela est encore possible. Chaque famille sera donc équipée de deux bacs: un marron pour les ordures ménagères résiduelles non recyclables et un bac jaune pour tous les emballages qui pourront avoir une deuxième vie. Cela devrait nous éviter quelques allers retours à la colonne de collecte jaune. Mais attention: il faudra continuer à amener les papiers à la colonne bleue, les verres à la colonne verte et les cartons ondulés à la déchetterie. Autre bonne nouvelle,

la présentation des bacs jaunes au ramassage ne sera pas facturée (contrairement à celles des bacs marrons).

A utiliser donc sans limite!

De la vie au cimetière...

La loi «Zéro Phyto» qui vise à supprimer l'usage des pesticides et des herbicides dans les endroits fréquentés par le public s'applique désormais à notre cimetière et c'est pour cette raison que l'aspect visuel de ses allées a changé depuis cette année. La végétation reprend lentement la place qu'on lui interdisait jusqu'alors et les dites «mauvaises herbes» viennent perturber nos habitudes.

Le cimetière n'est pas abandonné pour autant. Il est et sera entretenu différemment.

Pour l'instant, il faut que la végétation s'installe et se densifie. Les allées enherbées seront alors tondues régulièrement, un peu d'indulgence vous est demandée dans un premier temps.

D'autant que tout ceci va compliquer la tâche, surtout au printemps et au début de l'été, des employés municipaux.

Afin de faciliter leur travail de tonte, il conviendrait de ne pas laisser les pots de fleurs dans le allées mais de les tenir sur les concessions.

Merci de votre compréhension.

		DÉPENSES:	370 372.00 €	RECETTES:	370 372.00 €
		Achat de biens et services	152 070.02 €	produits des services et ventes	23 300.26 €
	늘	Charges de personnel	118 150.00 €	Impôts et taxes	177 350.00 €
	ME	Charges de gestion courante	58 842.00 €	Dotations et participations	84 851.00 €
	Ä	Charges financières	6 714.00 €	Produits financiers	0.00 €
910	IONNEMENT	Dotations aux provisions	3000.00 €	Autres produits de gestion	14 500.00 €
F 20	Ã	Dépenses imprévues Transfert entre sections	4 693.06 €	Atténuation de charges	1 000.00 €
E	6	Transfert entre sections	1 997.31 €	Produits exceptionnels	20 028.00 €
PRIMITIF 2019		Virement à la section investissement.	29 598.67 €	Résultat antérieur cumulé	49 342.74 €
		DÉPENSES:	75 050.00€	RECETTES:	75 050.00 €
3UDGET		Immobilisations incorporelles	3 212.00 €	Recettes financières	27 751.02 €
3UE	SEMENT	Immobilisations corporelles	19 550.98 €	Subvention d'investissement	7 703.00 €
	S	Capital de la dette	25 084.00 €	Prod. de cessions d'immobilisations	8 000.00 €
	ESTI	Travaux en cours	0.00€	Virement section fonctionnement	29 598.67 €
	\geq	Solde d'exécution négatif reporté	27 203.02 €	Transfert entre sections	1 997.31 €
		Résultat exercice 2018 : +44 510.99		Résultat antérieur cumulé: +	
		Solde d'exécution 2018: +6 106.04	€	Solde d'exécution reporté N-1 :	33 309.06€ (-)
		DÉPENSES:	396 921.13 €	RECETTES:	441 432.12 €
	Þ	Achats de biens et services	69 722.28 €	produits des services et ventes	20 152.12 €

	DÉPENSES:	396 921.13 €	RECETTES:	441 432.12 €
Ę	Achats de biens et services	69 722.28 €	produits des services et ventes	20 152.12 €
ME	Charges de personnel	113 158.76 €	Impôts et taxes	168 536.26 €
FONCTIONNEMENT	Charges de gestion courante	62 179.37 €	Dotations et participations	94 381.64 €
U U	Atténuation de produits	0.00 €	Atténuation de charges	520 .23 €
NO.	Charges financières	7 524.66 €	Autre produits de gestion	17 402.46 €
_	Transfert entre sections	141 336.06 €	Transfert entre sections	140 066.60€
	Dotations aux provisions	3 000.00 €	Produits exceptionnels	372.81 €
_	DÉPENSES:	198 950.76€	RECETTES:	205 056.80 €
EN	Dépenses d'équipement	5 677.20 €	FCTVA	1218.70 €
SEM	Capital de la dette	24 013.98 €	Subvention d'investissement	2 024.24 €
INVESTISSEMENT	Opérations patrimoniales	29 192.98 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	31 284.82 €
Ž	Transfert entre sections	140 066.60 €	Transfert entre sections	141 336.06 €
=			Opérations patrimoniales	29 192.98 €

ШШ	

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

TAUX CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellé	Taux 2017	Taux 2018	Taux2019	Variations taux 19/20
Taxe habitation	8.01 %	8.17 %	8.17 %	+ 0.00 %
Taxe foncier bâti	10.01 %	10.21 %	10.21 %	+ 0.00%
Taxe foncier non bâti	95.86 %	97.78 %	97.78%	+ 0.00 %

Indemnités mensuelles des élus: Net perçu au 01/01/2019 Maire: 569.19€ Adjoints: 133.92€

La Com-Com en mode gestion courante.

Après deux années de difficile mise en place et parfois d'âpres discussions, les compétences de la nouvelle Com-Com du midi corrézien sont maintenant établies. Celle-ci va donc entrer dans une phase de fonctionnement que l'on pourrait qualifier "d'ordinaire". Néanmoins, les investissements réalisés ces dernières années risquent de peser lourd sur son budget, le niveau d'endettement étant désormais élevé. Pour rappel, les grands chantiers financés actuellement sont la zone d'activité de

Nonards, la maison de santé de Beaulieu, le nouveau centre de secours de Beaulieu et l'installation de la fibre sur tout le secteur du midi corrézien. Il semble évident que la Com-Com pourra difficilement s'engager dans de nouveaux grands projets avant d'avoir amélioré sa situation financière. Pour l'instant, le grand perdant est le musée de l'Homme de Néandertal à la Chapelle aux saints dont les travaux ne peuvent commencer faute de réserves sonnantes et trébuchantes.

Un épisode difficile de l'année écoulée a été la révision des attributions de subventions aux associations. Beaucoup d'entre elles, auparavant financées par le Sud corrézien, ont vu leur subvention fortement diminuer voire disparaître. C'est le cas pour plusieurs sur le territoire de notre commune.

Cet état de fait ne nous satisfait pas.

Pour rappel, l'ex communauté de communes du sud corrézien avait établi une liste d'associations d'intérêt communautaire et leur accordait une subvention plus ou moins élevée en fonction du rôle qu'avait cette association dans la vie locale. Hélas, les élus des secteurs de Meyssac et de Beynat n'avaient pas cette pratique intercommunale et beaucoup ont jugé que ce n'était pas le rôle de la nouvelle Com-Com. De nouvelles règles ont donc été établies, plus contraignantes, éliminant de nombreuses associations de ce financement, et contribuant à fortement baisser les sommes allouées aux autres. Par contre, par équité logique, des associations des secteurs de Meyssac et de Beynat peuvent désormais en bénéficier. Nous sommes conscient que cette évolution peut mettre en difficulté plusieurs associations

et la commune de Nonards a déjà essayé de compenser la perte subie par certaines d'entre elles.

Nous incitons donc les dirigeants et responsables à faire part de leurs difficultés à la communauté de communes afin qu'une possible révision de la politique associative soit envisagée pour la prochaine mandature.

Enfin, dernière information peu encourageante, le nombre de délégués de notre commune à la Com-Com devrait passer de 2 à 1. Il s'agit pour l'instant d'une décision préfectorale suite au constat qu'il n'y avait pas d'accord entre nos 35 communes sur la répartition de nos délégués. Cette décision est dommageable: beaucoup de décisions et d'informations passent par des commissions. Or deux délégués peuvent participer à plus de réunions de commissions qu'un seul. Cela va donc contribuer à diminuer le poids de notre commune dans les décisions à venir.

Et, une nouvelle fois, ce n'est pas satisfaisant...



La Communauté de Communes du Midi Corrézien a transmis aux communes membres un document d'information de 5 pages, émettant le souhait que celui-ci soit inséré dans les bulletins municipaux des dites communes. Nous n'avons pu l'intégrer dans les pages de notre bulletin municipal, ce qui aurait engendré un surcoût conséquent, par contre, nous l'hébergeons gratuitement sur le site internet de la commune

WWW.mairie-de-nonards.fr

d'où il est consultable et téléchargeable à souhait, sur la page « accueil Mairie » . De plus il est possible de l'imprimer à la demande directement en mairie.

Le PLUI : un projet de territoire partagé!

Corrézien, les élus de l'intercommunalité ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un PLUI unique. Cet outil qui traduit un urbanisme opérationnel va permettre de penser l'aménagement de l'espace à l'échelle des 34 communes pour ainsi aller bien au-delà des limites communales.

Le PLUI est l'occasion pour la Communauté de communes d'affirmer une vision stratégique et commune de son territoire afin

- permettre aux communes de prendre en main leur développement, de mettre en œuvre un urbanisme durable (adapté les spécificités locales tout en assurance une cohérence globale),
- renforcer la dynamique collective du territoire dans un principe de solidarité territoriale
- œuvrer pour la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Sud Corrèze.

Prescrit le 20 Décembre 2017, le groupement de bureaux d'études travaille actuellement à la réalisation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement afin de rédiger le rapport de présentation.

Des ateliers thématiques autour de l'environnement, du patrimoine, du paysage mais aussi de l'habitat se sont déroulés lors de l'été (2019). L'économie, l'agriculture seront eux traités, en ateliers, sur les prochains mois à venir.

Afin de faire émerger un projet de territoire partagé sur le Midi Dès à présent, la population du Midi Corrézien est invitée à faire ses remarques dans des cahiers de concertation mis à disposition dans les 34 communes que compte le Midi Corrézien ou à adresser ses demandes, soit par mail à plui@midicorrezien.com, soit par courrier.

> La Communauté de communes s'est adjoint les services conjoints de bureaux d'études : Dejante VRD & Construction (Malemort), Regards Croisés (Limoges), Sol et Cité (Toulouse), Rural Concept (Rodez), Dejante Eau & Environnement (Malemort) et MCM Avocats (Brive-la-Gaillarde).

> Les élus seront toutefois au cœur de la démarche et travailleront en collaboration avec les acteurs du territoire. La concertation avec les habitants sera elle aussi très présente tout au long du projet.

Pour rappel, le PLUI contient :

- Un Rapport de Présentation : c'est la carte d'identité du territoire.
- Un Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD) : définit les orientations d'aménagement, d'équipement, de protection et de préservation des espaces.
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement graphique et écrit : traduction du PADD par des règles.
- Les Annexes : elles ont une fonction d'information (servitudes...).

Pour la Com-Com: Justine LAVIALLE

Délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 6 mars 2019

Indemnités de fonctions des Élus Délibération n° 2019-01 Délibération n° 2019-02 Conventionnement pour le SIG

Délibération n° 2019-03 Modification des statuts de la FDEE 19 et adhésion de 13 communes

Délibération n° 2019-04 Participation aux charges d'hébergement du service de restauration du Collège J.SOULANGE -

Beaulieu s/Dordogne

Délibération n° 2019-05 Participation au voyage scolaire du Collège J.SOULANGE

Délibération n° 2019-06 Participation à la classe de découverte de l'école Jeanne D'Arc – Argentat

Délibération n° 2019-07 Acceptation de dons pour le repas des aînés 2019

Motion de soutien à la résolution de l'AMF dans ses discussions avec le gouvernement Délibération n° 2019-08

Délibération n° 2019-09 Demande de subvention pour le renouvellement de la tondeuse

Délibération n° 2019-10 Lancement de la procédure de cessions de chemins ruraux au lieu-dit La Saurelle

Délibération n° 2019-11 Nouveau plan de financement pour l'adressage Délibération n° 2019-12 Frais de fonctionnement 2017-2018 École de Nonards

Conseil Municipal du 5 avril 2019

Délibération n° 2019-13 Compte de gestion 2018 – JD AUTOMOBILES Délibération n° 2019-14 Compte administratif 2018 – JD AUTOMOBILES Délibération n° 2019-15 Affectation du résultat 2018 - JD AUTOMOBILES Délibération n° 2019-16 Budget primitif 2019 - JD AUTOMOBILES

Délibération n° 2019-17 Subventions aux associations

Délibération n° 2019-18 Frais de fonctionnement 2017/2018 École Puy d'Arnac

Délibération n° 2019-19 Frais de garderie du RPI

Délibération n° 2019-20 Vote des taux pour les 4 taxes ménages 2019

Délibération n° 2019-21 Compte de gestion 2018 - Commune Délibération n° 2019-22 Compte administratif 2018 - Commune Délibération n° 2019-23 Affectation du résultat 2018 – Commune

Délibération n° 2019-24 Budget primitif 2019 - Commune

Conseil Municipal du 17 mai 2019

Délibération n° 2019-25 Redevance d'occupation du domaine public France Telecom Délibération n° 2019-26 Transfert de compétence « eau potable » aux Communautés de Communes. Décision de report Délibération n° 2019-27 Transfert de compétence « assainissement » aux Communautés de Communes. Décision de report Délibération n° 2019-28 Mise à jour du tableau des emplois

Délibération n° 2019-29 Conclusion de l'enquête publique « Chemin de la Saurelle » Délibération n° 2019-30 Motion de soutien aux agents de la DGFIP de la Corrèze

Conseil Municipal du 28 juin 2019

Délibération n° 2019-31 Médecine préventive

Délibération n° 2019-32 Détermination du nombre et répartition des sièges de conseiller communautaire Délibération n° 2019-33 Approbation des statuts de la Communauté de communes Midi Corrézien

Délibération n° 2019-34 Débroussaillage des voies communales.

Conseil Municipal du 23 octobre 2019

Délibération n° 2019-35 Approbation des statuts de Bellovic Délibération n° 2019-36 Indemnité du receveur municipal

Délibération n° 2019-37 Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité

Délibération n° 2019-38 Décision modificative

Délibération n° 2019-39 Adressage. Dénomination des voies Délibération n° 2019-40 Débroussaillage des chemins ruraux

Délibération n° 2019-41 Demande de subvention pour le renouvellement du matériel informatique de la mairie et acquisi

tion de logiciels

Les comptes-rendus intégraux des conseils municipaux sont affichés en mairie. Ils sont également consultables et téléchargea-

bles depuis le site internet de la commune: Www.mairie-de-nonards.fr

BILAN destrava

LE POINT SUR LES TRAVAUX EN 2019

En 2019, trois chantiers importants ont été réalisés sur les rou-

Sur la voirie COMMUNALE

- le chemin de Gonnet à Chazoule, suite et fin, en continuité de ce qui avait déjà été réalisé précédemment a été reprofilé et goudronné
- le chemin de la Saurelle depuis Belpeuch de Puy d'Arnac jusqu'à son extrémité a été entièrement refait, les deux communes travaillant en accord sur ce chantier.

La situation administrative du chemin a été régularisée.

Sur la voirie COMMUNAUTAIRE

(celle dont la gestion est confiée à la com. de communes)

puis la plaine jusqu'à l'entrée du village, a été refaite. Les intempluie avaient emporté le matériau d'un premier nivelage en cours de travaux.

Comme tous les ans, des travaux de rebouchage et d'entretien sont réalisés «au fil de l'eau» par nos employés municipaux, en A la cantine, ce sont deux radiateurs électriques également plus météo.

Autres travaux:

En juillet 2018, un violent orage de grêle s'était abattu sur Nonards, créant des dommages très importants. Les toitures de la mairie et de l'école avaient été très touchées ainsi que l'éclairage du lotissement d'Arnac.

Une intervention dans l'urgence avait été réalisée mais ces travaux ne pouvaient être que provisoires. Cet été, profitant des vacances scolaires, la couverture de l'école, dans sa partie ancienne, a été durablement réparée, celle de la mairie refaite à neuf et ses épis de faîtage changés. Une cheminée, source de nuisance, a également été démontée sur le logement communal de la salle de fêtes. C'est l'entreprise locale de couverture Joanny qui a réalisé ces travaux.

A l'heure de cet article, les travaux sur l'éclairage du lotissement de Leyge ne sont pas effectués, mais ils devraient

l'être très rapidement, en partenariat avec la fédération d'électricité de la Corrèze(Feder19). De nouveaux réverbères à «leds», plus économiques et moins fragiles ont été choisis.

- en fin d'année, la route de Lestrade, dans sa partie basse, de- Le mur d'enceinte du cimetière est en très mauvais état et a déjà été réparé partiellement à plusieurs reprises. Une fois de péries ont compliqué quelque peu le chantier puisque de fortes plus, une partie avait du être démontée l'hiver dernier par sécurité tant pour les passants que pour les tombes. Elle a été rebâtie au plus proche de l'identique cet été et c'est l'entreprise locale Couteau qui en a été chargée. Ce mur nécessitera forcément d'autres travaux dans les années à venir.

fonction des besoins, de la disponibilité des matériaux et de la performants et plus économiques qui ont été changés dans la salle des repas.

Bientôt la fibre...mais avant

Les travaux préparatoires à l'arrivée de la fibre avancent, un équipement destiné à son déploiement a été posé à proximité de la grangette dans la zone artisanale du moulin d'Arnac et l'on a vu des équipes techniques « tirer des câbles » dans la plaine.

Il est prévu que le raccordement final aux bâtiments se fera essentiellement par les poteaux déjà existants.

Afin d'anticiper l'installation des nouveaux câbles, l'élagage des branches touchant les lignes est nécessaire. Rien de nouveau, celui-ci incombe entièrement aux propriétaires des arbres concernés.

Il faut y penser dès aujourd'hui afin de faciliter et surtout de ne pas retarder davantage les travaux à venir.

Facturation de l'assainissement individuel modifiée en Midi Corrézien.

Toutes les habitations disposant d'un système d'assainissement individuel des communes d'ALTILLAC, ASTAILLAC, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, BILHAC, LA CHAPELLE-AUX-SAINTS, CHENAILLER-MASCHEIX, LIOURDRES, NONARDS, PUYD'ARNAC, QUEYSSAC-LES-VIGNES, SIONIAC, TUDEILS et VEGENNES font désormais l'objet d'une facturation directe de la communauté de communes Midi Corrézien, compétente en matière de service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.).

En effet, de la même manière que les usagers raccordés à l'assainissement collectif paient, sur leur facture d'eau, une redevance spécifique, les usagers d'une installation d'assainissement non collectif doivent s'acquitter d'une redevance destinée à financer les charges du SPANC.

Ainsi, jusqu'en 2018, pour ces communes, elle était incluse dans la facture d'eau émise par la SAUR. Par ce système, la participation financière des usagers pouvait passer inaperçue.

Les élus du Midi Corrézien souhaitant à la fois une harmonisation avec le reste du territoire communautaire facturé directement et une transparence dans le coût de ce service, les usagers de ces communes seront désormais destinataires d'un avis de somme à payer d'un montant de 17€ annuel.

> Toutes les informations complémentaires sur cette modification peuvent être demandées au SPANC Midi Corrézien: 05 55 91 98 98.

Retour de l'autorisation de sortie du territoire des mineurs

La législation française prévoyait un dispositif d'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale (père, mère, tuteur...). Cette autorisation était délivrée par le maire, la plupart du temps dans le cadre de sorties scolaires ou de colonies de vacances. Elle a été supprimée en janvier 2013. Ces autorisations ont été rétablies le 15 janvier 2017 (art. 3 du décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016). Ce n'est toutefois plus aux communes de les délivrer malgré les demandes de parents qui pensent que l'ancien système existe toujours. Voici les modalités de sortie du territoire d'un mineur non accompagné qui permettra d'aiguiller au mieux les administrés dans leurs démarches.

Pour quitter seul le territoire, un mineur doit être en possession de deux documents :

- le formulaire Cerfa n° 15646*01 téléchargeable http://www.droitissimo.com/formulaire/cerfa-n-1564601-autorisation-sortie-territoire-d-mineur-ast-non-accompagne-titulaire-l-autorite-parentale
- la copie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire (art. 2 du décret précité).

Le formulaire comporte les mentions suivantes (art. 1er du décret précité):

- les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique;
- la durée de l'autorisation, qui ne peut excéder 1 an à compter de la date de signature.

Il doit être signé par un titulaire de l'autorité parentale (art. 371-6 du code civil).

La liste des documents officiels permettant de justifier l'identité est stricte (art. 2 du décret et 2 de l'arrêté du 16 décembre 2016). Le principe est que la photocopie du document doit être lisible et comporter les éléments suivants (art. 3 de l'arrêté du 16 décembre 2016):

- les nom et prénoms du titulaire ;

- ses date et lieu de naissance;
- sa photographie;
- sa signature;
- les dates de délivrance et de validité du document ainsi que l'autorité de délivrance.

La liste est précisément fixée par l'annexe de l'arrêté du 13 décembre 2016 en fonction de la situation du titulaire de l'autorité parentale.

Pour les titulaires de l'autorité parentale de nationalité française : -la carte nationale d'identité,

- le passeport.

Pour les titulaires de l'autorité parentale, ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse :

- la carte nationale d'identité, délivrée par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ;
- le passeport, délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ;
- un des documents de séjour délivrés en application des articles L 311-1 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Pour les titulaires de l'autorité parentale, ressortissants d'un pays tiers à l'Union européenne :

- le passeport, délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ;
- un des documents de séjour délivrés en application des articles L 311-1 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;
- un titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride.

Ces documents doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport français, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans (annexe de l'arrêté du 13 décembre 2016).

Il existe un cas particulier dans l'hypothèse où l'autorité parentale est exercée par le président du conseil départemental, par l'autorité compétente en matière d'aide sociale à l'enfance, par le préfet de département ou par le représentant de l'Etat dans la collectivité.

Des cyclistes sur nos routes...

Le vendredi 23 août dernier, l'épreuve cycliste du «Tour du Limousin» a traversé notre commune lors de son étape corrézienne.

Précédés de la caravane publicitaire, les coureurs sont partis de Chamboulive peu après midi pour rallier le village étape de Beynat .Venant de Beaulieu sur Dordogne et filant sur Puy d'Arnac par le bourg et la Marboutie, ils ont traversé la plaine de Nonards égayée d'un sprint primé à hauteur de la route du stade. Cette épreuve sportive très populaire a attiré de nombreux spectateurs au bord des routes, parfois même de véritables passionnés venant de très loin, tous rassemblés dans une ambiance festive et bon-enfant qui n'était pas sans rappeler celle du « Tour ».

Une dizaine de bénévoles ont donné de leur temps pour assurer la sécurité de la course aux intersections, encore merci à eux



Le 17 août précédent, c'était « Le Tour de l'Avenir », l'épreuve des espoirs, qui avait traversé nos campagnes lors de sa troisième étape entre Montignac-Lascaux et Mauriac.

JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet:

http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel. Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

Si recensement, à l'âge de 18 ans, l'inscription sur les listes électorales de la mairie est automatique.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions: prendre contact

Centre du Service National 88, rue du Pont Saint Martial 87000 LIMOGES

Téléphone: 05.55.12.69.72

Email: csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :

http://www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

Afin d'accompagner les 800 000 jeunes qui effectuent chaque année leur **Journée défense et citoyenneté** (JDC), la direction du service national lance son application pour Smartphone destinées à faciliter les démarches et donner des informations utiles aux jeunes appelés qui vont, ou qui auront réalisé leur JDC Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Plus d'informations sur: www.defense.gouv.fr/jdc

Journée Défense et Citoyenneté : ouverture de MAJDC.fr

La Journée de défense et de citoyenneté (JDC) est obligatoire pour les 16-25 ans. 800 000 jeunes sont concernés. Les jeunes peuvent désormais créer leur compte sur leur espace dédié et sécurisé, choisir la date et le lieu de leur JDC, télécharger des documents et recevoir des informations sur les armées ou le service civique.

MAJDC.fr permet au ministère des Armées d'établir le contact avec les jeunes pour la gestion de leur inscription à la Journée de défense et de citoyenneté. Majdc.fr s'inscrit dans la transformation numérique des services de l'État et la modernisation de l'action publique. Il s'agit de dématérialiser les échanges de données et d'informations vis-à-vis de toutes les parties prenantes du recensement et de la JDC, via la création d'espaces spécifiques à chaque acteur : mairies, jeunes appelés, ministère des Armées, autres ministères.



La journée défense et citoyenneté a pour vocation de convaincre et d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale et de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leurs sont proposées. La JDC s'intègre au sein d'un « parcours de citoyenneté » au cours duquel interviennent successivement le ministère de l'Éducation nationale, les mairies et le ministère des Armées.

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Mme Martine FEIX

Mr Mathieu CANCES

Mme Isabelle LYNCH.....

Mme Véronique ANDRIEU

Mme Marjorie LACHEZE

Mr Laurent ROUGIER....

secrétaire de mairie employé espaces verts employée cantine ménage, garderie, cantine. service remplacement afficheur, sonneur de cloches, vaguemestre Dans le cadre du développement de la fibre optique, chaque bâtiment a reçu un numéro attribué selon le système de numérotation métrique en fonction de la distance qui le sépare du début de la voie.

Le côté droit étant toujours celui des numéros pairs, le côté gauche celui des numéros impairs. Ainsi, une maison située à 83 mètres du côté droit de la voie reçoit le numéro pair 82, la maison située juste en face reçoit le numéro impair le plus proche 81 ou 83. Une nouvelle construction peut ainsi être insérée entre deux existantes sans avoir reçours à des numéros bis ou ter.

Si tous les bâtiments (habitations, locaux professionnels, commerces etc.) nécessitant une adresse postale ont reçu un numéro qui leur est propre, les bâtiments type hangars, granges etc. ont quant à eux reçu un numéro annexe. S'ils ne servent pas dans l'immédiat, il n'en demeurecours à des numéros bis ou ter.

Nous attirons votre attention sur le fait que, selon le nombre de bâtiments qui s'y trouvent, Il peut y avoir sur une même parcelle plusieurs numéros. Il se peut même que ces numéros aient des adresses différentes si l'accès à ces bâtiments débouche respectivement sur des voies différentes.

Adressage

Les numéros annexes

Si tous les bâtiments (habitations, locaux professionnels, commerces etc.) nécessitant une adresse postale ont reçu un numéro qui leur est propre, les bâtiments type hangars, granges etc. ont quant à eux reçu un numéro annexe. S'ils ne servent pas dans l'immédiat, il n'en demeure pas moins que ces numéros annexes existent, ils sont répertoriés au fichier national de l'adressage et serviront si les bâtiments auxquels ils ont été attribués évoluent un jour vers une construction qui elle, nécessitera une adresse postale. (Exemple: une grange devenue habitation). Par contre ces numéros demeurant pour l'instant « virtuels » ne sont pas à afficher, par conséquent, la mairie ne les fait pas fabriquer et ne les distribue pas.

Dans un premier temps, les parcelles bâties ont été répertoriées, ainsi que pour chacune d'entre elles, le nombre et le type des constructions s'y trouvant.

Les voies ont ensuite été renommées en conservant au maximum les noms des lieux-dits existants: (Route de La Garnie); ou en désignant un emplacement spécifique: (Route du Stade), ou encore en soulignant une particularité quelconque: (Impasse du Rocher). 73 voies ont ainsi été nommées.

Avec l'aide de la Poste, les numéros ont ensuite été attribués aux bâtiments en faisant déjà un premier tri des numéros annexes. (508 numéros dont 140 annexes).

Nous avons ensuite rapproché chaque parcelle du nom de son propriétaire dans le but de lui adresser un courrier lui précisant sa nouvelle adresse. Courrier qui comportera notamment un tableau de ce type:

	NOUVELLES ADRESSES			Numéros annexes			
Parcelle	LIEU-DIT	NUMÉRO(S)	ADRESSE				
B 3758	Lieu-dit Les Bouleaux	153	Route de la Promenade		252		

(Sur cet exemple, Mr Max UNTEL, possède sur la parcelle B3758, située lieu-dit Les Bouleaux, à 153 mètres du début de la Route de la Promenade un bâtiment qui est son habitation.

Son adresse qui était jusqu'à présent M. UNTEL Max, Les Bouleaux 19120 NONARDS devient

M. UNTEL Max, Lieu-dit Les Bouleaux, 153 Route de la Promenade, 19120 NONARDS.

Sur cette même parcelle un peu plus loin, M. Untel possède une grange qui, parce que située à 252 mètres du début de la voie a reçu le numéro 252. Pour l'instant M. Untel ne fait rien de ce numéro si ce n'est le conserver).

Muni (e) de ce courrier, vous pourrez retirer au secrétariat de mairie les numéros qui seront mis à votre disposition.

Une réunion publique d'information pendant laquelle chacun a pu poser les questions de son choix a eu lieu le lundi 28 octobre. Il ne demeure aucune exigence particulière que nous n'ayons pu satisfaire.

Il appartient à chacun de faire le nécessaire pour :

- Choisir un emplacement visible depuis la route pour fixer le (s) numéro (s)
- Avertir quand il y en a les locataires des immeubles du changement d'adresse.
- Déclarer ses nouvelles coordonnées auprès des services de l'administration, des fournisseurs d'énergie etc....

Pour vous aider: SERVICE PUBLIC. fr

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Permet d'informer en quelques clics plusieurs organismes publics et privés simultanément : Caisses de sécurité sociale et de retrait (Agirc, Arco, Camieg, CGSS, CMSA, Cnaf, Cnav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Cram, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, RAFP, SASPA) Énergie (EDF, Engie), Pôle emploi, Service des impôts, Services en charge des cartes grises (SIV)





L'ensemble des cartes des différents lieux-dits ainsi que les nouveaux noms des routes et des chemins sont consultables et téléchargeables en format PDF sur le site internet de la commune

Www. mairie-de-nonards.fr onglet ADRESSAGE.

73 voies renommées

Nouvelle dénomination des voies

Ezhelle 1: 8 528	
Secteur	Nouvelle dénomination des voies
	CHEMIN DES NOYERS
CHAUFFOUR	IMPASSE DES RESERVOIRS
	IMPASSE DU CEYROUX
	ROUTE DU PARADIS
	PLACE DE L'EGLISE
LE BOURG	ROUTE DE BELPEUCH
	ROUTE DE LA FONTAINE SAINT CLOUD
	CHEMIN DE LA CHASTROULE
LEVOE	LOTISSEMENT DE LEYGE
LEYGE	ROUTE DE LEYGE
LECTRADE	IMPASSE DU FRAT
LESTRADE	ROUTE DE LA MINE
CHAZOULES	CHEMIN DU CHAMP
. A DEVA 40 NIDIE	IMPASSE DE GONNET
LA REYMONDIE	ROUTE DE LA REYMONDIE
	CHEMIN DE LA SOURCE PERDUE
MARCHOUX	ROUTE DE CHALLONS
	IMPASSE DU MARCHOUX
LA SAURELLE	IMPASSE DE LA SAURELLE
	CHEMIN DE BOSRETARD
BOSRETARD	IMPASSE DES VIGNES
	ROUTE DE LINARD
ARCHE	IMPASSE D'ARCHE BAS
	ROUTE D'ARCHE
	ROUTE DE LA PLAINE
	ROUTE DE VIALON
	ROUTE DU BOURG
20	ROUTE DU STADE
	ROUTE DE LESTRADE
	ROUTE DE LA GORSE
D940	ROUTE DES CAVALERIES
	ROUTE DE COMBEJANEL
	ROUTE DE LA GARNIE
	RUE DE L'ANCIENNE ECOLE
	CHEMIN DU MOULIN NEUF
	ROUTE DE CHENAILLERS
	IMPASSE MAZIERES
1	

Secteur	Nouvelle delloitillation des voies
	ROUTE DU CHÂTEAU
	IMPASSE DU MOULIN D'ARNAC
ARNAC	ROUTE D'ARNAC
100	IMPASSE DES POMMIERS
	ROUTE DE LA GRANGETTE
	CHEMIN DE SALABERT
LE BOUIX	PASSAGE DU MENUISIER
LE BOUIX	ROUTE DE LA BOUYSSIERE
	ROUTE DU BOUIX
	CHEMIN DE LA BOUSQUETTE
I A NAAZEVDIE	PASSAGE DU PUITS
LA MAZEYRIE	CHEMIN DE CHAPEAU BLANC
	ROUTE DE LA MAZEYRIE
L'EMPRUNT	CHEMIN DE L'EMPRUNT
	IMPASSE DE LA GENESTE
CHALIVA C	ROUTE DE VERGNAT
CHAUVAC	ROUTE DE CHAUVAC
LA CROIX DU BELET	ROUTE DE LA CROIX DU BELET
	ROUTE DE LA DANCIE
LA DANCIE	CHEMIN DES FRUITIERS 34
	CHEMIN DES HAUTS D'ARNAC
	IMPASSE DE LA BOUYGE
	IMPASSE DU VIGNERON
	CHEMIN DE LA GROTTE
	ROUTE DE LA TOUR
LA GARNIE	CHEMIN DE LA CROIX
LA GARINIE	RUE DU BAYRE
	ROUTE DU PRADEL
	ROUTE DE LA ROUGEYRIE
	CHEMIN DU PEUCH
	RUE SAINT ROCH
LE PEYRIGET	LA CÔTE ROUGE
	PASSAGE DE LA MENOIRE
	CHEMIN DU VIGNOBLE
LAROCHE	IMPASSE DU ROCHER
	CHEMIN DE LA DIGUE

- Nolan CHAZOULE né le 25 février 2019 de Alexis CHAZOULE & Marjorie LACHEZE Laroche
- -Amaïa ESCALONA née le 5 avril 2019 de Lucas ESCALONA & Clémentine ROLLE Chauffour bas
- Jade RONDEAU née le 24 avril 2019 de Quentin RONDEAU & Jessica TABLEAU Le Bouix Nonards
- Gabin LAVERGNE né le 11 août 2019 de Thierry LAVERGNE & Charlotte MARTY Arche Nonards
- -Camille ANDRIEUX née le 26 août 2019 de Pierre ANDRIEUX & Aurélie HARNAIS Arche Nonards
- **Maddie, Roxanne ARIGAULT** née le 18 octobre 2019 de Sandrine ANTUNES et de Florian ARIGAULT. La Bouyssière.
- -Mohamed DEGLA & Léa FARFAIT Laroche Nonards
- -Corentin ALFONSO & Louise FOUILLADE La Dancie Nonards
- -Benjamin LAFON & Cassandra COTINAUD La Garnie Nonards
- -Jean Mickaël SIROT & Soukaïna EL MOUNTASSIR Le Bourg Nonards
- -Laurent ZANELLI et Nathalie CHOUZENOUX La Dancie prévu le 21 décembre 2019



BORIE Céline et **ESTRADES** Maxime

- Camille ROUGIER le 23 mars 2019
- Augustine LAURIE épouse VIZY le 5 avril 2019
- Alain CHABAILLÉ LE 19 mai 2019
- Solange VIDAL épouse CHAZOULE le 9 août 2019
- Carmen AZNAR épouse GUTERRIEZ le 25 novembre 2019



Rappel aux associations

Toute demande de subvention doit être accompagnée d'un budget prévisionnel et de l'état de compte de l'exercice précédent.

Subventions 2019 accordées par la Mairie

Amis de la Chapelle St Roch	120 €
ASP Corrèze	110 €
Bibliothèque centrale de prêt	38 €
Croix rouge	90 €
FAL de la Corrèze	30 €
FNACA	50 €
Lou Païs Nonardais	1300 €
Nonards Activité détente	250 €
PEP 19	60 €
Banque alimentaire	150 €
Société de chasse Nonardaise	300€
USEP	150 €
DDEN	50€
Entente sportive nonardaise	2000€
Classe découverte École Primaire Argentat	35€
Foyer socio-éducatif collège Beaulieu	450€
Coopérative scolaire Nonards	730€
Voyage du Collège de Beaulieu	145€



Votre sophrologue est **un professionnel** formé et diplômé. Il exerce son métier dans le respect du code déontologique de la profession.

Du nouveau chez nous

Mireille RIEUTORD SWEENS

Sophrologue / Naturopathe

Chemin de Salabert - 19120 NONARDS Tél. : 09 75 46 00 28 - Port. : 06 65 28 71 01

mireillesweens@gmail.com Www.naturocoach.com

Votre sophrologue est **membre de la Chambre Syndicale de la Sophrologie.**

Pour plus d'informations, visitez le site internet : www.chambre-syndicale-sophrologie.fr

REPAS DES AÎNÉS

Cette année, le repas annuel offert par la municipalité à ses aînés de plus de 60 ans a eu lieu le 5 février. Préparé et servi avec le plus grand soin par "Les Garennes du Gour", ce repas reste un moment de convivialité où chacune et chacun se retrouve avec grand plaisir.

Nous nous réjouissons que 71 personnes s'y soient régalées.

Depuis plusieurs années, les colis que nous offrons aux personnes ne pouvant profiter du repas sont confectionnés par Gamm Vert. 42 coffrets gourmands ont été distribués. Nos aînés hébergés en maison de retraite n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont quant à eux reçu des boîtes de chocolat.

> **Prochain repas** préparé et servi par Les Garennes du Gour. Dimanche 2 février 2020 Salle polyvalente

Menu du prochain repas Cocktail champenois et ses toasts

Menu:

Salade de gésiers chauds Tomates, œufs, croûtons

Rôti de veau sauce aux champignons

Duo de fromages

Forêt noire

Café

Vins rosé et rouge

Nous espérons vous y retrouver nombreux .



Lundi après-midi: équilibre séniors

Mardi après-midi: jeux de société avec l'association

Lou Truffadour

Mardi soir

de 19h15 à 20h15: fitness cardio avec l'association Booster **20h30:** Gymnastique avec Nonards Activité détente

Jeudi après midi:

15h 30: Qi Gong (gymnastique douce et lente issue de la médecine traditionnelle chinoise)

16h 45 à 17h45: cours de Taï Chi Chuan pour les enfants 18h pour les adultes

Le règlement complet ainsi qu'un calendrier de disponibilité de la salle sont consultables sur le site internet de la commune :

www.mairie-de-nonards.fr

RAPPEL: réservation de la salle.

Toute demande de réservation de la salle polyvalente ne devient effective qu'après signature d'un protocole d'accord entre la mairie et le demandeur.

Le tarif pour l'utilisation de la salle est fixé et révisé chaque année au 1er janvier par délibération du conseil municipal. La gestion de la salle est assurée par un employé municipal désigné comme régisseur assisté d'un ou plusieurs élus.

Le tarif s'applique en regard de la date des manifestations et non de celle des réservations.

TARIF	PARTICULIER		PARTICULIER ASSOCIATION	
	Résidant Extérieur à NONARDS à la commune		NONARDAISE	Extérieure à la commune
INSCRIPTION	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Fiche d'inscription +100€ (arrhes)	
REMISE DES CLES (après présentation d'un certificat d'assurance, premier état des lieux et signature de la convention)	80€	80 € 300€ GRAT ma 100€ tion s		Tarif au cas par cas soumis au Conseil Municipal
État des lieux sortant et restitution des clés	Chèque de caution 300€ Restitué après la manifestation Après vérification de la propreté des lieux et de l'absence de dégradations.			





École primaire Nonards **05 55 91 25 15** École primaire Puy d'Arnac **05 55 91 54 92**



Au cours de l'année scolaire 2018/2019, l'école de Nonards comptait 51 élèves dont 27 CE1/CE2 et 24 CM1/CM2.

L'année scolaire étant celle du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, les élèves du CE1 et CE2 ont étudié les monuments aux morts de leurs communes. Suite aux recherches, des affiches ont été réalisées et exposées dans le couloir de l'école.

Côté sport, c'était l'année du mondial féminin de football et les élèves de CM ont participé aux animations du programme « Foot à l'école » ; c'est dans ce cadre qu'ils ont gagné le concours départemental ayant pour thème « Mixité, Égalité et Fairplay ».

En fin d'année, l'école est allée en visite à Bort les Orgues où les élèves ont découvert les métiers autour de la tannerie. Ils ont eu la joie de fabriquer une bourse en cuir à ramener chez eux. Ce fut aussi l'occasion de voir le barrage et sa retenue.

Tarif cantine scolaire

Une participation de 3€36 par repas est demandée aux parents depuis la rentrée 2018

Parents d'élèves

Élection des parents d'élèves

Puy d'Arnac : 66 inscrits, 39 votants soit une participation de 59% Les parents élus titulaires sont Messieurs Coué et Marbot, Madame Salle est élue suppléante

Nonards: 86 inscrits, 53 votants avec une participation de 61% Mesdames Capy et Doisy ont été élues titulaires

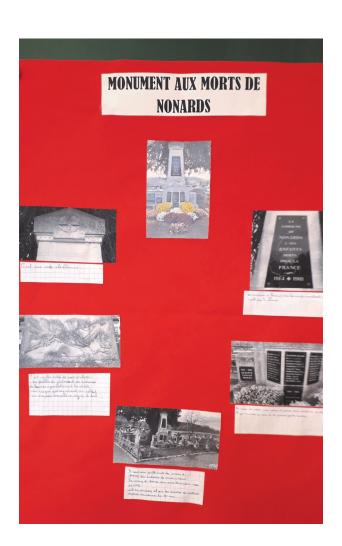
Le loto des écoles est prévu le samedi 23 novembre

Cette année, l'association des parents d'élèves du R.P.I. de Nonards, Puy d'Arnac et Tudeils a poursuivi ses activités habituelles. Au début de l'été, des parents motivés ont préparé des goûters ainsi que divers jeux – jeux de plein air, jeux d'eau, jeux en bois - qui ont réuni des élèves de toutes les classes pour un après-midi de fête des écoles à la Cafoulière, à Puy d'Arnac.

Avec la nouvelle année scolaire, l'association a connu le départ de précieux bénévoles dont les enfants sont passés au collège, et a heureusement reçu le renfort de nouveaux membres actifs. Le bureau a été reconduit avec Gwenaëlle Doisy au secrétariat, Hannah Palmer à la trésorerie et Sébastien Coué à la présidence.

Ce 23 novembre, le loto des écoles a encore été une bonne soirée, grâce à la générosité des parents et des entreprises locales. L'argent récolté sera versé, comme chaque année à la caisse des écoles pour financer les activités des élèves.

La suite de l'année scolaire devrait voir d'autres projets se réaliser, que ce soit pour apporter un soutien supplémentaire aux écoles, ou pour passer un moment de fête. Des projets innovants ont été envisagés et nous espérons que la présence de toute la communauté scolaire permettra une totale réussite de ces journées festives.



Bibliothèque

Aux nouveaux habitants de NONARDS qui ne l'auraient pas encore remarquée, une bibliothèque municipale est installée dans l'ancienne gare de la commune. Ce local aménagé depuis quelques années maintenant, permet à des lecteurs assidus et fidèles de se retrouver, d'échanger et bien sûr d'emprunter des livres.

Cette petite bibliothèque tenue par Mmes Suzy PEUCH et Jocelyne CHASTRUSSE est ouverte les 1er et

3ème mercredis de chaque mois de 14H à 16H et s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes.

L'inscription est obligatoire et gratuite. Elle donne le droit d'emprunter un choix d'ouvrages appartenant à un fonds propre ou au fonds prêté par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt). Une navette passant le dernier lundi de chaque mois peut aussi fournir aux personnes intéressées des ouvrages spécifiques qu'il faut réserver à l'avance.

Le stock propre à la bibliothèque étant important et le nombre de lecteurs restant peu nombreux, une idée germe dans nos esprits:

« Pourquoi ne pas installer une boîte à livres sous le préau de la gare comme cela se fait dans de nombreux endroits »? Chacun pourrait venir emprunter ou déposer des livres. L'accès serait libre et sans intermédiaire 7J /7 et 24H /24 tout en sachant qu'il y aurait quelques règles à respecter.



Si le projet était retenu, il faudrait trouver une boîte à livres pas trop grande et originale. Vos idées seraient les bienvenues. Amis lecteurs qu'en pensez-vous?

Merci de communiquer vos suggestions à la mairie qui transmettra.

Vacances scolaires ZONE A

Le départ en vacances a lieu après le dernier cours des jours indiqués, les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Parce que "Lire et faire lire " et ses deux réseaux porteurs, la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) sont plus que jamais persuadés que partager le plaisir de la lecture est une priorité éducative et culturelle. L'association se fixe pour objectif de permettre aux enfants de bénéficier de séances de lecture avant leur

Lire et faire lire

En devenant bénévole de « Lire et faire lire », contribuez à faire progresser la cause du livre et de la lecture tout en enchantant votre quotidien! Connectez vous dès aujourd'hui au site Internet de « Lire et Faire Lire » pour devenir bénévole-lecteur en Corrèze:

entrée au collège.

www.lireetfairelire.org

Contacts presse:
Lire et Faire Lire
4 impasse Pièce Saint-Avid,
19 000 TULLE
05.55 26.84.01
adresse électronique:
lireetfairelire@fal19.fr

-	
Rentrée scolaire 2019	Jour de reprise : lundi 2 septembre 2019
<u>Vacances</u>	Fin des cours : samedi 19 octobre 2019
de la Toussaint 2019	Jour de reprise : lundi 4 novembre 2019
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2019
<u>2019</u>	Jour de reprise : lundi 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 22 février 2020
2020	Jour de reprise : lundi 9 mars 2020
Vacances de prin-	Fin des cours : samedi 18 avril 2020
temps 2020	Jour de reprise : lundi 4 mai 2020
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mercredi 20 mai 2020
2020	Jour de reprise : lundi 25 mai 2020
<u>Grandes vacances</u> <u>2020</u>	Fin des cours : samedi 4 juillet 2020



Le comice agricole du pays de Beaulieu s'est déroulé le samedi 20 juillet sur le parking de notre salle polyvalente La fréquentation a été très satisfaisante malgré une météo capricieuse alternant coups de tonnerre, légères averses puis soleil radieux.

Les chapiteaux ainsi que les « cornadis » ont été mis en place et rangés, comme habituellement, par les employés communaux du canton. Nous les remercions vivement.

RICOLE

.Vaches, génisses, taureaux, chevaux, poules, pigeons et lapins ont été exposés ainsi que les produits régionaux suivants : vin paillé, huile de noix et noisettes

Un bel hommage a été rendu à l'élevage : activité agricole principale de notre pays malgré les difficultés actuellement rencontrées.

La remise des prix palmarès s'est effectuée à 12 heures en présence de la députée Frédérique Meunier, du président du conseil départemental Pascal Coste, du président de la communauté de communes Alain Simonet et des maires des communes environnantes.







140 casse-croûte à base de savoureuse tête de veau ont été servis de 8 h 30 à 10 heures suivis d'environ 200 repas de midi agrémentés de viande limousine.

Il est à noter l'organisation rigoureuse et sans faille de l'évènement sous forme de plusieurs réunions préparatoires

sous la Présidence de Philippe NAVES et Vice Présidence d'Ève POUJADE pour la partie Comice

avec la participation prépondérante des footballeurs de l'ESN donc de très bons cuisiniers avec la participation du Païs Nonardais, de Lou Truffadour, de la gym « Nonards Activité Détente », des chasseurs de la société communale

Toutes les associations sollicitées ont largement contribué à la réussite de l'évènement.



Exposition "LES POILUS DE NONARDS"

Les 15 et 16 juin, plus de 200 visiteurs de la commune et des environs ont pu retrouver le parcours de leurs aînés pendant la guerre lors de l'exposition « Les Poilus Nonardais ».

Un travail de recherche a permis à un groupe de passionnés de collecter des courriers, des objets d'art des tranchées, des casques, des photos, de nombreuses cartes postales d'époque, le journal local du canton de Beaulieu Le trait d'Union...

Les enfants de l'école de la commune, premiers visiteurs de l'exposition, ont rempli un questionnaire en lisant avec attention et intérêt les différents panneaux...





Beaucoup d'émotion pour ceux qui ont découvert le parcours de leurs aïeuls.

Remerciements

Cette exposition n'aurait pu être réalisée sans le soutien et la bienveillance de nombreuses personnes. Pour le côté logistique, nous remercions vivement M. Malmezac et la commune d'Altillac pour le prêt de matériel d'exposition. La Com-Com du midi corrézien nous a aussi prêté gracieusement du matériel.

Enfin, nous tenons à remercier de tout cœur toutes les familles qui ont consenti avec beaucoup de bonne volonté à nous confier pendant deux jours des objets et des documents d'un intérêt et d'une valeur historique indiscutables.





LES AMIS DE LA CHAPELLE St ROCH

Fête de la St Roch Édition 2019



Jeudi 15 août : jour du pain et Assemblée Générale

Nous nous sommes retrouvés dans l'après-midi membres de l'association, familles, amis et habitants du village de La Garnie au four du Pradel où notre boulanger Gérard et son épouse Agnès nous attendaient avec leurs tourtes tout juste sorties du four.

Nous avons pu déguster ce pain dans une ambiance très conviviale.

Le four, encore chaud, a permis aux nombreuses tartes apportées de profiter d'une cuisson au feu de bois.



Puis les membres de l'association se sont dirigés vers la maison de rencontre pour L'Assemblée Générale. Nombreux sujets y ont été abordés notamment le renouvellement du bureau ainsi que les nombreux préparatifs de la fête du lendemain.

Vendredi 16 août: Fête St Roch

Décorations et aménagements liés à la procession

étant terminés, le Père Reynal nous a tous accueillis dans la chapelle St Roch point de départ de la procession avec passage à la Croix de chez Decq suivi de la messe avec adoration de la relique.



La fête a continué avec une Sangria offerte par l'association.

Enfin est arrivé le moment du repas.

Il a rassemblé cette année une cinquantaine de convives qui ont pu profiter de nos plats faits maison : soupe à l'oignon puis magrets de canard à la plancha/gratin dauphinois.



Nous espérons vous retrouver l'an prochain pour une nouvelle édition un peu particulière car l'association fêtera sa quarantième année!

Signation DÉPARTEMEN. SES CHASSEURS DE LA CORRE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Lors de l'assemblée générale du 23 août 2019, Armand PEYRIDIEU et Michel SOURIE ont respectivement démissionné de la Présidence et Vice Présidence de la société. Nous les remercions pour toutes les années passées au service des chasseurs.

Alain SIMBILLE est élu Président et Roland ANDRIEU Vice Président.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Président: Alain SIMBILLE Vice Président: Roland ANDRIEU Secrétaire: Patrick LAFFAIRE

Secrétaire Adjoint : Dominique CHAUVAC

Trésorier: Pierre MALMARTEL Trésorier Adjoint: Michel MARTIN Www.chasse-correze.fr 05 55 29 95 75

La société comporte une trentaine d'adhérents.

Le prix de la carte d'adhésion reste inchangé à 30€.

La société effectuera 4 lâchers de gibier soit 80 faisans de septembre à décembre 2019. Le plan de chasse pour l'année 2019-2020 est constitué de quatorze attributions chevreuils

Au cours de la saison, la société va prochainement organiser un concours de belote. Avis aux amateurs.

MA PETITE ACADÉMIE EN CAMPAGNE

En 2012, Ma Petite Académie en Campagne M.A.P.A.C crée, Laurent LAMY adjoint à l'observatoire de Paris racontait artistiques actuels, une manifestation conviviale annuelle de Saturne par la mission spatiale Cassini-Huggens ». offerte à tous.

L'édition 2019 a débuté le samedi 12 octobre à Nonards par une conférence sur la mémoire humaine. L'intervenant,

Francis EUSTACHE est enseignant, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE) de Paris, directeur de l'unité 1077 de l'INSERM à l'université de Caen-Normandie

Stephen ROSTAIN, docteur en archéologie et spécialiste de l'Amazonie, directeur de recherche au C.N.R.S - Université de Paris 1 intervenait ensuite sur le thème « le nez dans la poudre, la tête dans les étoiles ».

Frédérique MARION, physicienne médaillée d'argent au CNRS en 2017, expliquait ce que sont les ondes gravitationnelles « de nouvelles messagères pour déchiffrer l'univers ».

afin de participer à la diffusion des savoirs scientifiques ou en début de soirée, « l'épopée de l'exploration du système

Dimanche 13 Octobre, direction Sérilhac pour un apéritif poétique autour de Robert DESNOS.

Stephen ROSTAIN intervenait à nouveau dans l'aprèsmidi, pour parler d'astronomie amazonienne autour de « l'astronaute, les quatre singes, Orion et la lune... ».

Éric LOWEN, philosophe, directeur de l'université populaire de philosophie de Toulouse, posait la question « Le transhumaniste est-il un humaniste »?

Toutes ces conférences, inscrites au programme de la fête de la science ont passionné un très large et nombreux public comme les années précédentes.

Cette manifestation a eu le soutien financier de la Communauté de Communes Midi Corrézien, de la région Nouvelle Aquitaine, de Récréa Sciences, Cap Sciences et Fête de la Science, ainsi que le soutien logistique des mairies de Nonards et Sérilhac.



ociativ

LOU PAÏS NONARDAIS

Le réveillon 2018 s'est très bien déroulé, les réservations se sont terminées le 25 Novembre, à partir de là nous avons dû refuser beaucoup de personnes, souhaitons qu'il en soit de même pour 2019.

La fête votive du 17 et 18 Août n'a pas apporté tout ce que nous souhaitions. Avant toute chose, nous voudrions remercier toutes les personnes qui ont aidé au montage et démontage des structures. Merci également aux personnes qui ont aidé à la préparation des repas du samedi soir et du dimanche.

Remercions les clubs et particuliers qui sont venus exposer leurs véhicules (anciennes voitures, motos et matériel agricole).

Le samedi après-midi, la petite balade à rassemblé 30 véhicules et environ 60 personnes, le trajet proposé a été aménagé avec quelques haltes : chèvrerie du Puy de l'Aiguille, visite de Curemonte, arrêt au site de Cafoulière et pour terminer une halte chez M. Soleilhet où une dégustation de vin paillé a eu lieu. Cette promenade a pu se dérouler dans les meilleures conditions grâce à l'investissement de M. et Mme Marc Verdier qui avaient préparé pour chaque halte l'historique du lieu.

Merci à toutes les personnes qui ont accueilli les visiteurs et merci aux guides.

Le Samedi soir, le repas dansant à réuni très peu de convives.

Le dimanche 28 exposants au vide grenier, chiffre en baisse, sur toute la journée nous avons eu une soixantaine de véhicules anciens, l'animation musicale a été appréciée.

De quoi sera fait 2020 : le réveillon, certainement!

Avant au cours de l'année telle est la question : pourquoi?

Le manque de bénévoles, l'usure, l'âge, font que les membres du bureau disent stop à la semaine de montage et démontage qui engendre tensions et fatigue.

Merci à la municipalité pour son soutien.

NONARDS ACTIVITÉ DÉTENTE

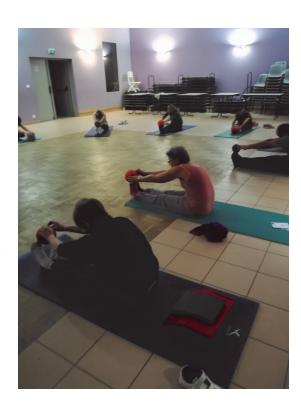
Les cours de **gym équilibre** ont lieu le lundi de 10h30à 11h30

Les cours de **gym volontaire** ont lieu le mardi de 20h30 à 21h30

Salle polyvalente de Nonards

Renseignements sur place aux heures de cours

Venez nombreux!



ENTENTE SPORTIVE NONARDAISE



Le club retrouve, cette année, un souffle nouveau qui favorise une augmentation des effectifs. L'équipe C qui avait disparu, la saison précédente, a repris du service grâce à un apport de nouveaux joueurs. Les anciens se sont aussi rapprochés du club par le biais d'une équipe de vétérans.

A l'heure actuelle, 196 licences ont été enregistrées ou sont en cours de validation soit 34 de plus que l'année dernière à la même période.

Répartition des licenciés

Jeunes 85	Adultes 111
U7:8	U19:5
U9:19	Séniors : 46
U11:21	Vétérans : 18
U13:9	Dirigeants : 21
U15:15	Dirigeantes : 6
U17: 11	Éducateurs fédéraux : 13
U18:2	Arbitres : 2



Référents par catégorie:

U7:	Victor LEVEQUE (07 87 33 57 53) -
	Raphael RIOM (07 85 91 39 04)
U9:	David LAFON (06 49 34 18 72) -
	Jeff VAREILLE (06 77 49 51 68)
U11:	Jérôme MARBOT (06 70 30 78 75)-
	Cyril CAMINADE (07 82 15 40 44)
U13:	Didier LOSIO (06 81 69 35 11) -
	Thierry CARRIERE (06 26 96 40 42)
U15:	Guillaume LAROCHE (06 43 26 53 12) -
	Clément CHANOURDIE (06 89 21 48 65)
U17:	Bruno SABATIE (06 88 23 16 50)

Seniors A: Pascal GENRIES (06 23 89 14 88) Seniors B: Aboubacar BOINA (07 82 94 95 43) Seniors C: Yannick MICHAUD (06 89 45 82 30) Vétérans: Stéphane REYGADES (06 71 62 82 65)

Chez les jeunes

En milieu rural, les clubs ont de plus en plus de mal à avoir des effectifs constants surtout quand on arrive en U15 au foot à 11. Aussi, ils se regroupent en ententes. Le projet, à moyen terme, est de créer un groupement de jeunes qui engloberait la quasi totalité de la nouvelle communauté de communes. Bien évidemment, chez les plus petits, la gestion du fonctionne-

ment serait locale mais arrivé au foot à 11, il est plus intéressant de proposer 2 niveaux de jeu dans lesquels chacun peut trouver sa place. Nous commençons à l'envisager avec les clubs d'Altillac, Meyssac, Beynat, Lanteuil, St Hilaire Venarsal et Chauffour.

Les seniors

De nouveaux joueurs ont rejoint notre club, ce qui a permis de renforcer les équipes existantes et surtout de retrouver une équipe C. Les 3 équipes « seniors » évoluent en Régionale 3, en Départementale 2 et en Départementale 4.

Les coaches ont aussi changé. Après 3 années passées chez nous, **Jérôme SIRIEIX** a laissé l'équipe A entre les mains de **Pascal GENRIES** qui vient d'Altillac et

Aboubacar BOINAT a succédé à René LAURENT en B.

Les vétérans pratiquent en « Foot loisirs » sans compétitions et ont établi eux-mêmes leur calendrier pour toute la saison.



Les manifestations extra-sportives

Un des objectifs du club a toujours été de s'autofinancer à hauteur de 80% et de laisser une part aux subventions qui ne dépasse pas les 20% du coût de fonctionnement. Pour cela, il est nécessaire d'organiser des manifestations diverses :

- Samedi 26 octobre : vente de farcidures au stade (à emporter ou à consommer sur place)
- Début décembre : vente des calendriers
- Janvier : galette des rois
- Février / mars : concours de belote
- Dimanche12 avril (Pâques): loto
- Mai / Juin : concours de pétanque sur le parking de la salle polyvalente
- Juillet / août : marchés de pays à Beaulieu





LOU TRUFFADOUR

Les activités de notre Association durant l'année écoulée:

Le 1er décembre 2018, a eu lieu l'Assemblée Générale, après la réunion, 90 personnes se sont retrouvées autour d'un repas dansant.

le 13 Janvier 2019, a eu lieu le loto à la Salle Polyvalente de Nonards

9 Février 2019: REPAS CHOUCROUTE à la Salle Polyvalente de Nonards où 59 personnes se sont retrouvées journée conviviale et très bonne ambiance. A la suite de celui-ci a été visionné le film sur le voyage du Jura réalisé par Claudie et Dédé Meunier, nous les en remercions.

Le 6 mars 2019: 34 personnes prenaient la direction de Figeac pour assister au spectacle « SUR LA ROUTE DES BALKANS », les participants sont revenus ravis de cette sortie

Du 21 au 26 mai 2019: 20 personnes ont découvert Majorque, tous les participants sont revenus enchantés de leur séjour.

Du 20 au 22 Juillet 2019: 36 personnes découvraient le Parc du Fou et la Cinéscénie, tous les participants étaient enchantés de cette découverte

20 au 22 Septembre 2019: Séjour à Lourdes, 37 personnes ont participé à ce séjour.



Du 27 au 31 octobre 2019, 12 personnes ont participé à un Séjour à Sante Maxime, voyage merveilleux, les participants sont revenus enchantés de leur séjour.



PROJET 2019 - 2020:

30 novembre 2019: Assemblée Générale

12 Janvier 2020: à 14 H, Loto à la Salle Polyvalente de Nonards

18 Mars 2020: « Spectacle » à Figeac. « Les Pépites de L'Amérique du Sud »

21 au 25 Février 2020: Séjour Paris et Salon Agricole

24 au 26 octobre 2020: Séjour à Lourdes

Tous les mardis après-midi, un certain nombre d'adhérents se retrouve pour jouer à la belote, au tarot, au rami, au scrabble et autre....

toutes les personnes intéressées par ces jeux peuvent nous rejoindre



Tél: 05 55 91 20 27 ou 07 88 90 70 84

Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs activités, n'hésitez pas à nous contacter,

le meilleur accueil vous sera réservé.

N° UTILES

Cours Taï Chi Chuan 06 16 46 53 42 Chasse Corrèze: 05 55 29 95 75 Lou Truffadour: 05 55 91 20 27 Lou Païs Nonardais: 06 23 66 62 35 Nonards act. détente: 06 89 45 82 30 École prim. Nonards 05 55 91 25 15

Puy d'Arnac 05 55 91 54 92 Lire et faire lire: 05.55 26.84.01 Allocations familiales 08 20 25 19 10

C.P.A.Maladie 3646

Mut. sociale agricole: 09 69 32 22 22

(1,35€/appel +0,34€/minute)

ADAPAC aide à dom. 05 55 17 63 90 SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) 05 55 91 02 02

domicile) 05 55 91 02 02 ADMR 05 55 26 46 33 SIRTOM: 05 55 17 65 10 SAUR (eau) 05 55 17 31 00 ERDF (Électricité) 09 69 32 18 75

Déchetterie: 08 99 02 18 73

L'équipe municipale

Mmes Suzanne MEUNIER, Christine GARDERE-MARSAC, Sylvie AUDRERIE, Marie FAVAREL

et Ms: Daniel ROCHE, Pierre MALMARTEL, Laurent BOISSARIE, Jean Paul PERRIER, Jean Pierre LEBOT, Franck BARRIERE,



HORAIRES DES BUS

Ligne scolaire ouverte B

Exploitant: CFTA TULLE 05 55 20 04 17

Ligne régulière 9

Exploitant: CFTA BRIVE **05 55 86 07 07**

lignes possibilité de transport à la demande (TAD) 05 55 17 91 19 Réservations au plus tard la veille avant 12 heures

Pour ces deux

	Jours de fonctionnement		Lu	Lu Ma Me Je Ve	Lu Ma Me Je Ve	Ma Me Je Ve	Sam	Ма	Ма	
ı	Circulation en période scolaire									
NONARDS-TULLE	Circulation en période de vacances scolaires									
	BEAULIEU - Le Bourg		6:20		6:40		7:51		12:37	
	NONARDS - Le Bourg		6:30		6:47		7:59		12:45	
	TUDEILS - Le Bourg		6:35		6:52		8:07		12:52	
<u>5</u>	MENOIRE - La Graffouillère		6:45		7:00		8:15		13:00	
SDS.	Jours de fonctionnement	Me	Me	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Je	Ve	Sam	Lu Ma Me Je Ve	
	Circulation en période scolaire									
	Circulation en période de vacances scolaires									
	TULLE - Place Martial Brigouleix	13:15	13:15	17:20	17:20	18:20	18:20	12:00	17:00	
	TULLE - Pôle d'échanges		13:20	17:25	17:25	18:25	18:25	12:05	17:05	
	TULLE - Eyrolles		13:30		17:35	18:35	18:35	12:15	17:10	
2	SAINTE FORTUNADE - Le Noual	-	13:31		17:37	18:37	18:37	12:16	17:12	
NONARDS -BRIVE.	Jours de fonctionnement		Lu Ma Me Je Ve	Lu Ma Me Je Ve	Ma Je	Ma Je Sam	Sam	Ma Je	Ma Je	
	Circulation en période scolaire									
	Circulation en période de vacances scolaires Circulation en juillet-août									
			BETTEROS		5179.00S00				NAME OF TAXABLE PARTY.	
	BEAULIEU SUR DORDOGNE - Le Bourg		6:40	6:40	8:45	8:45	8:45	13:00	13:00	
<u>Ş</u>	BEAULIEU SUR DORDOGNE - Moulin d'Abadiol		6:43	6:43	8:48	8:48	8:48	13:03	13:03	
NONAR	NONARDS - Le Bourg TUDEILS - Le Bourg		6:54	6:46	8:52 8:55	8:52 8:55	8:52 8:55	13:07	13:07	
	PUY D'ARNAC - D38 - Embt Puy d'Arnac		6:58	6:58	8:59	8:59	8:59	13:10	13:10	
	Jours de fonctionnement		Ma Je	Ma Je Sam	Sam	Me	Lu Ma Je Ve	Lu Ma Me Je Ve	Lu Ma Me Je Ve	
	Circulation en période scolaire									
2	Circulation en période de vacances scolaires Circulation en juillet-août									
7			44.50	44.50	44.50	40.00	40.50	40.00	12.50	
BRIVE-NONARDS	BRIVE LA GAILLARDE - Place du 14 juillet BRIVE LA GAILLARDE - Lavoisier		11:50	11:50	11:50	13:00	17:50 18:05	17:50	17:50	
	BRIVE LA GAILLARDE - LP / LPR / Collège Cabanis		NAME OF TAXABLE PARTY.	The same	The same	13:13	18:10	1000000		
	BRIVE LA GAILLARDE - Roosevelt (Arsonval)		-	5		13:25	18:15			
≥	BRIVE LA GAILLARDE - Kœnig (Arsenval)		11:55	11:55	11:55			17:55	17:55	
BK	BRIVE LA GAILLARDE - Pôle d'échanges SNCF		12:05	12:05	12:05	13:30	18:20	18:05	18:05	
	BRIVE LA GAILLARDE - Place Tassigny		12:08	12:08	12:08	13:33	18:23	18:08	18:08	